

Communiqué

Tilleul de Bon-Abri

Un système ingénieux pour sécuriser l'arbre vénérable

Situé à la croisée du chemin du Languedoc et du chemin de Bon-Abri et âgé de plus de 200 ans, le vénérable tilleul de Bon-Abri pourra continuer à trôner en toute sécurité sur son belvédère grâce à la mise en place d'un ingénieux système de renforcement.

Elu arbre remarquable en 2015 par la population à l'occasion de l'exposition « A la recherche du plus bel arbre », le tilleul de Bon-Abri présentait cependant quelques signes de faiblesse. Situé sur un belvédère à la croisée du chemin du Languedoc et du chemin de Bon-Abri, cet arbre multi centenaire a retenu l'attention du Service des parcs et domaines en 2016 lors d'un projet de réfection du mur de soutènement du belvédère et de requalification de l'espace public.

Creux depuis des décennies, ce tilleul méritait un examen sanitaire approfondi, accompagné d'une expertise externe. Les tomographies – radiographies de l'arbre – ont révélé une paroi résiduelle du tronc extrêmement fine et un ancrage fragilisé des grosses branches sur le tronc. Son important diamètre et sa faible hauteur lui confèrent cependant une bonne stabilité. L'arbre est vigoureux et pousse toujours bien.

Fort de ce constat, un ingénieux système permettant de soutenir les lourdes branches de l'arbre et de sécuriser ainsi ce point de vue fréquenté du public a été mis au point. De concert avec un bureau d'ingénieur, une construction légère et esthétique a été développée, composée de deux mâts en mélèze d'origine suisse et d'un tirant. Cette étude menée en 2019 permet aujourd'hui d'offrir un avenir radieux au Tilleul de Bon Abri, témoin de plus de deux siècles d'histoire lausannoise.

La Ville confirme ainsi la continuité de la mise en œuvre des mesures pour l'accompagnement et la conservation de ses arbres remarquables, selon sa stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

 Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85

Lausanne, le 16 juin 2020